



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Rapport sur la viabilité financière 2020 : Mise à jour

2 juin 2021

**Journée de réflexion sur les finances publiques Défis de
soutenabilité des finances publiques fédérales, au Québec et
locales**

Panel – Soutenabilité des finances publiques fédérales

Rapport sur la viabilité financière 2020 : Mise à jour

- Objectifs du Rapport
 - Mettre à jour l'évaluation précédente afin de tenir compte des répercussions de la pandémie mondiale
 - Déterminer si des changements doivent être apportés à la politique financière
 - Évaluer l'ampleur de ces changements
- Nous avons analysé la viabilité financière :
 - du gouvernement fédéral
 - des provinces et des territoires
 - du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime des rentes du Québec (RRQ)



Viabilité financière

- Pour qu'il y ait viabilité financière, il ne faut pas que le ratio dette/PIB augmente de manière continue.
 - Définition utilisée par l'OCDE, le FMI, etc.
- On détermine la viabilité financière en calculant l'écart financier, soit la différence entre la politique financière actuelle et une politique viable à long terme, en pourcentage du PIB.
 - Suppose aucun changement dans les politiques gouvernementales
- L'écart financier représente le changement immédiat et permanent nécessaire pour stabiliser à long terme le ratio dette/PIB à son niveau actuel.



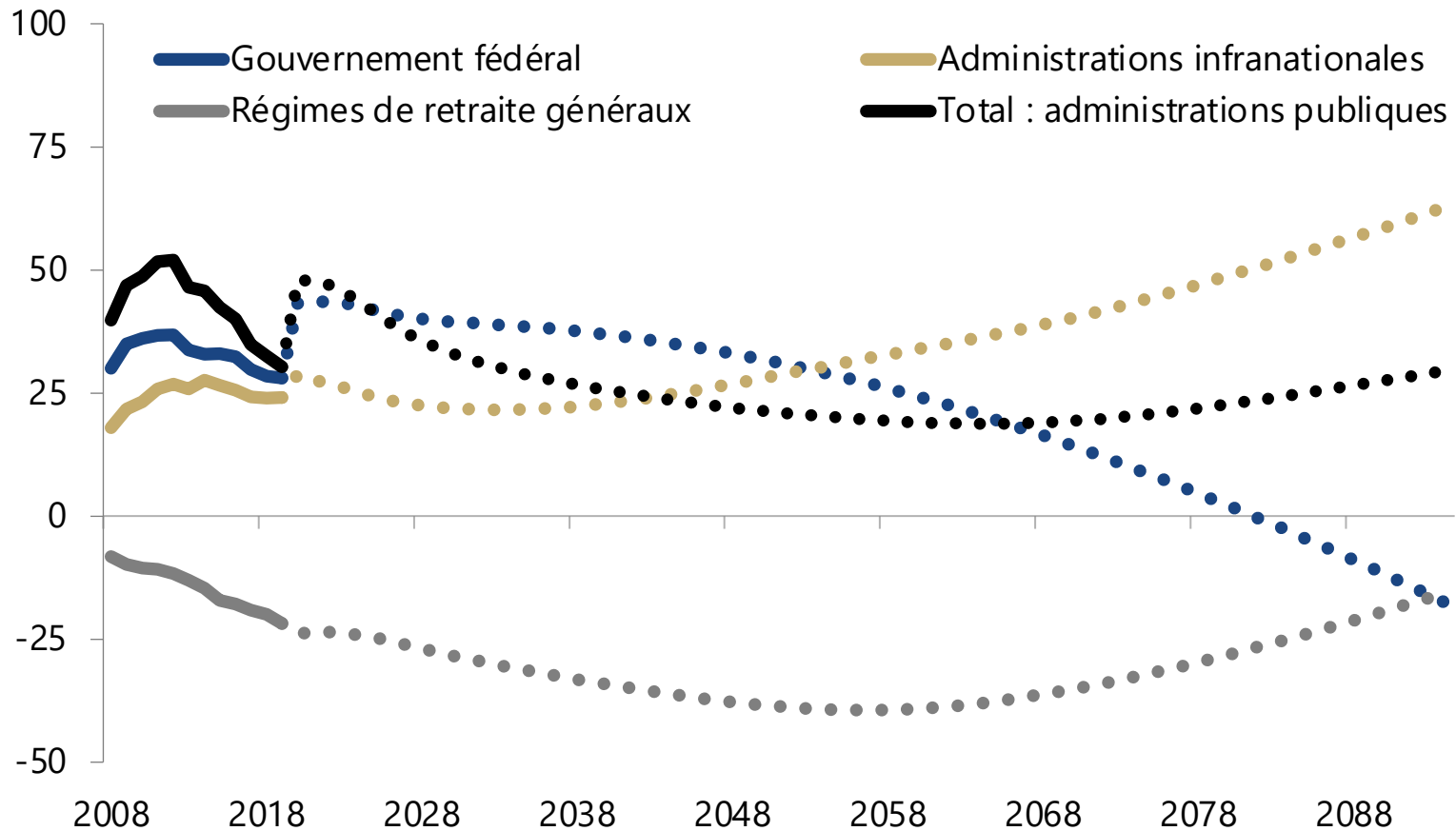
Principaux résultats

- L'ensemble du secteur de l'**administration publique** est **viable**.
- Le gouvernement **fédéral** est **viable**.
 - Écart financier fédéral = -0,8 % du PIB (pré-budget 2021)
- Les administrations **infranationales** sont, dans leur ensemble, **non viables**.
 - Écart financier infranational = 0,5 % du PIB

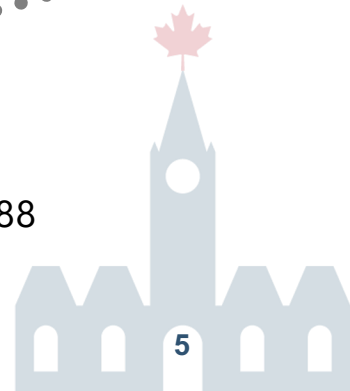


Dette nette totale du secteur de l'administration publique

% du PIB

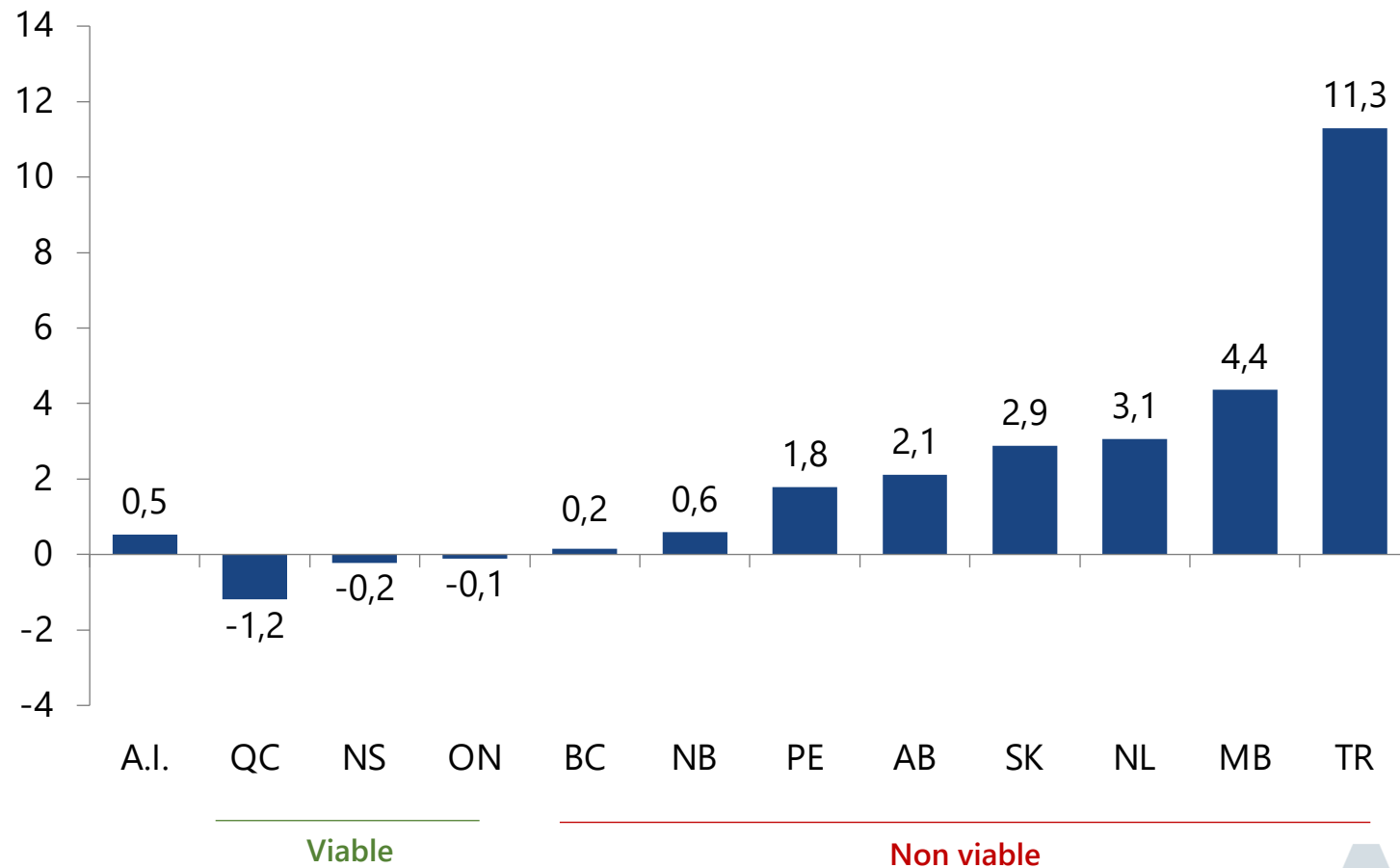


Source : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget



Estimations de l'écart fiscal : administrations infranationales

% du PIB



Source : directeur parlementaire du budget



Conclusion

- Malgré les chocs causés par la pandémie, **l'ensemble du secteur de l'administration publique** du Canada est **viable**.
 - **Suppose que les programmes de soutien liés à la COVID soient temporaires et qu'aucun nouveau programme permanent ne sera introduit** (par exemple Budget 2021...).
- Le gouvernement fédéral est **viable**.
 - Écart financier fédéral = -0,8 % du PIB, ce qui est inférieur à l'écart avant la pandémie
 - Budget 2021: environ 16G\$ de dépenses permanentes
 - Ne tient pas compte de la situation des provinces et des territoires.
- Les administrations **infranationales** sont, dans leur ensemble, **non viables**.
 - Écart financier infranational = 0,5 % du PIB, la COVID ayant empiré la situation.





OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Pour plus de renseignements :

pbo-dpb@parl.gc.ca

ou (613) 992-8026